

AUGMENTER LES LOYERS POUR NOUS FORCER À QUITTER LE QUARTIER N'EST PAS HONNÊTE !

Lettre aux habitants du quartier Reynerie à Toulouse, et à tout le monde.

Depuis de nombreux mois, des habitantes et des habitants du quartier de Reynerie se battent pour que ce soit **chaque locataire, chaque famille qui décide si elle reste ou part de son logement, décide si elle veut ou non quitter le quartier.**

Quelque soit le choix de chacun, les propositions de relogement doivent correspondre à nos vœux : superficie, lieu d'habitation, proximité des transports... En plus la loi impose aux bailleurs comme les Chalets de nous reloger à **surface et prix identiques** ce qui n'est pas le cas actuellement : **ils veulent imposer des loyers de 150 à 200 euros** plus chers pour l'immeuble Mesolia à la Reynerie, voire 300 euros pour aller dans le quartier de la Cartoucherie !

Tout cela est illégal et méprisant à notre égard, nous sommes nombreux à le refuser.

Suite à nos courriers, Lettres Ouvertes, articles dans la Dépêche, suite à notre obstination, des habitantes et des habitants du quartier ont été reçus aux Chalets et ensuite à la Mairie au Capitole.

Les Chalets nous ont dit que c'était la Mairie qui décidait de tout. Nous sommes allés à la Mairie, M. Cognard, Maire de quartier, responsable de la politique de la Ville, nous a dit que c'était les Chalets qui proposaient les prix. **Nous, nous avons rappelé que peu nous importe qui décide des prix, il faut que les prix des loyers soient les mêmes que ceux d'aujourd'hui comme la loi le précise !**

M. Cognard nous a expliqué que la Mairie voulait « *changer les têtes, changer la population du quartier* », ce qui nous a indignés et révoltés, même si aujourd'hui il nie l'avoir dit ! **Cela est très grave car c'est la volonté de trier la population qui est avancée** par ce représentant de la Mairie ! Nous ne pouvons pas accepter qu'une partie de la population soit mise de côté et maltraitée sur des bases sociales selon les revenus et raciales selon la couleur de peau ou l'origine.

M. Moudenc que nous avons interpellé là-dessus à fait machine arrière et nous a écrit : « **le relogement proposé doit donner la possibilité à ceux qui le veulent d'y rester (dans le quartier). C'est un objectif auquel je suis d'ailleurs fortement attaché** ».

En résumé, quelques conseils aux locataires concernés :

1) **Si vous voulez rester dans votre appartement** : restez-y, ne signez rien, ne vous précipitez pas pour partir malgré les intimidations et les mensonges du personnel des Chalets : Audrey et les autres... De toute façon une enquête d'utilité publique est en cours, pour l'instant, la démolition des immeubles n'est pas actée. Rappelons-nous : Messenger devait tomber en 2017, 4 ans après il est toujours debout et beaucoup d'anciens locataires regrettent d'avoir cru les Chalets !

2) **Si vous voulez déménager**, ne partez pas n'importe comment : vos vœux doivent être respectés, le loyer et la surface doivent être à l'identique. **L'histoire des 3 propositions ne tient pas, ce n'est pas la loi : si les propositions ne correspondent pas aux vœux et au prix des loyers elles ne valent rien !** D'ailleurs un locataire de Messenger a gagné là-dessus 2 fois au Tribunal face aux Chalets : il habite toujours à Messenger dans son appartement loué par les Chalets.

3) **Si vous voulez rester sur le quartier**, vous en avez le droit, sans augmentation de loyer, avec la même surface. M. Moudenc le confirme, en écrivant **qu'il est fortement attaché à ce qu'on puisse y rester**, vu notre vie depuis de nombreuses années dans le quartier. ... / ...

4) **Il faut gagner un moratoire** sur le plan de destruction du quartier : rien ne presse, laissons passer la crise et les conséquences de l'épidémie, qui sont lourdes dans certaines familles (pertes d'emplois, maladies, souffrances de jeunes etc...). On doit avoir le temps de réfléchir, de se renseigner sur nos droits, les procédures, et pendant ce temps, les Chalets et les autres bailleurs ne doivent pas laisser les immeubles se dégrader pour nous pousser à partir dans de mauvaises conditions.

On se réunit tous les lundis après midi pour en discuter et décider ensemble ce que l'on fait pour que nos droits soient respectés, pour que l'on ne nous traite pas comme de la poussière qu'on déplace sans considération aucune, pour affirmer que nous sommes des Toulousaines et des Toulousains comme les autres, que nos vies comptent, que nous avons notre mot à dire sur ce qui nous arrive.

Il faut que chacun s'y mette ! Un habitant = un habitant !

Adresse à tout le monde :

Nous nous adressons aussi à tout le monde pour dire qu'il est possible de se faire respecter : il faut s'en donner la peine et ne pas se dire qu'on y peut rien. Nous n'avons pas accepté des propos insultants, porteurs du **tri dans la population** sur des bases sociales (les moyens de chacun) et raciales et par **nos interventions nous avons obligé les politiques à revenir dessus.**

Le droit à se loger correctement en ville ne doit pas être soumis à un tri quelconque ! Faisons-nous respecter ! Et **cela est valable pour toutes les questions et injustices auxquelles nous sommes confronté(e)s. Rencontrons-nous ! Discutons-en !**

Nous nous réunissons tous les lundis. Pour prendre contact :
assemblee.habitants.reynerie@gmail.com

L'Assemblée d'Habitants de Reynerie

Toulouse, le 24/05/2021